

## **HEDGES FUNDS**

**Écrit et publié le 19 octobre 2006**

Il a participé à créer 20 % de la hausse des matières premières.

Il y a quelques jours, un fonds a fait perdre 6 milliards d'€, un scandale à venir porterait sur 7,5 milliards \$.

Les institutionnels (c'est-à-dire des institutions étatiques) ne le comprennent pas, mais y investissent ! Quel est ce marché ?

Non ce n'est pas une blague, ce marché existe bien ! C'est celui des Hedge Funds.

Inutile de vous dire que je ne serai pas objectif dans cet article (quoique) car j'estime que les Hedge Funds ne devraient pas exister. Au moins, sous leur forme actuelle.

À la base, l'objet des Hedge Funds<sup>1</sup> est d'être un outil financier de sécurisation des performances pour le gestionnaire et le client.

Pour beaucoup de gestionnaires, la sécurisation (appelée « couverture » dans le jargon financier) a été détournée en spéculation.

Pour rappel : Le principe général d'un investissement boursier est d'injecter des capitaux dans l'économie.

Si vous achetez l'action d'une société, celle-ci en se valorisant permettra au chef d'entreprise de mettre à profit cette cotation pour améliorer ses affaires.

Cette logique simple, cohérente et rémunératrice ne suffit pas à répondre à l'appétit de certains investisseurs.

Ces derniers se tournent vers des marchés dits alternatifs (Hedge Funds).

Parmi ces investisseurs transformés en joueurs, nous retrouverons certes des particuliers mais aussi des banques et des caisses de retraite.

Sur ces marchés, on n'investit pas dans une société dans laquelle on croit, mais on joue et l'on parie à crédit sur la hausse ou la baisse du cours boursier de cette société.

**Nous ne sommes pas au PMU mais au PMB (Pari Mutuel Boursier) !**

Et comme au PMU, on diversifie ses paris afin d'essayer de gagner quoi qu'il advienne.

Ces paris se font sur des marchés parallèles qui n'ont rien à voir avec les marchés financiers habituels mais ont, soi-disant, une corrélation inverse et donc complémentaire.

Quand l'un monte, l'autre descend.

Ex : Si l'on a constaté que lorsque le cours de l'action A baisse, le cours du cacao monte, le Hedge Fund achètera du cacao pour se prémunir d'une trop forte baisse du titre A. Cet exemple est réel.

---

<sup>1</sup> Hedge Fund ou Fonds Alternatif : offre une alternative aux produits financiers existants, dans la mesure où ils ont une liberté totale de gestion. Liberté non contrôlée pour beaucoup, qui se donne pour objectif d'atteindre un niveau de performance stable, décorrélée de la tendance globale du marché (fluctuation indépendante des marchés financiers), tout en minimisant les risques et en « garantissant » le capital investi.

Le problème c'est qu'en cas d' « erreur », les montants pariés qui sont en règle générale colossaux se « volatilisent » très rapidement.

Seule une intervention étatique peut alors assurer un « certain » sauvetage.

**Les banques mettent en circulation l'argent nécessaire aux joueurs.  
Lorsque ces derniers ont déstabilisé les marchés et les ont fait « exploser », c'est à l'Etat  
d'éteindre l'incendie.**

Et si dorénavant les banques et leurs réseaux de revendeurs assumaient leurs actes ?

N'est-ce pas eux qui ont organisé le détournement de capitaux destinés à l'économie en faveur du Pari Mutuel Boursier ?

Et s'ils remboursaient les montants perdus ?

N'est-ce pas elles et eux qui ont touché des commissions grâce à cette déstabilisation des marchés ?

Le scandale d'actualité (article écrit en octobre 2006) est celui du Hedge Fund Amaranth.

Ce dernier a perdu plusieurs milliards de dollars sur une erreur de spéculation.

Dans le cadre des Hedge Funds, on ne parle pas d'erreur dans l'investissement mais dans la spéculation.

Spéculation, notamment parce que le Hedge Fund a emprunté des sommes très importantes pour pouvoir investir plus (imaginez jouer au PMU en ayant emprunté !)

En conclusion, si les états sont appelés à la rescousse par les banquiers, c'est pour des montants importants.

Comme tout le monde le sait, l'Etat c'est nous.

Nous, après avoir perdu notre argent, on doit rembourser leurs pertes via nos impôts.

Pendant que les banques et les gestionnaires ont encaissé et gardé leurs multiples commissions.

**Elle est pas belle la vie !**

Selon les informations parues dans la presse, Amaranth aurait détenu jusqu'à 10 % de la position à terme du marché du gaz naturel.

Et dire qu'il y a peu, quantité de conjoncturistes justifiaient la hausse du cours des matières premières par la crainte d'une pénurie à moyen terme, en occultant totalement le fait que les hausses des matières premières sont dues, avant tout, aux opérations financières et aux facteurs géopolitiques.

Ces mêmes conjoncturistes qui parlaient hier de manque de matières premières parlent maintenant de bulle !

En conclusion, le Hedge Fund Amaranth a fait monter notre facture de gaz et quand il s'est « planté » dans sa spéculation, c'est l'Etat (les citoyens) qui a (ont) du sauver les meubles.

Le journal « Les Echos » du 9 octobre 2006 titre en s'appuyant sur une étude de Pricewaterhouse Coopers « Le marché mondial de la gestion devrait croître de 20 % dans les 3 ans » imaginez ce que cela peut donner si on y ajoute les effets de levier. L'effet de levier est constitué par la possibilité qu'ont les Hedge Funds d'emprunter plusieurs fois le montant des capitaux qu'ils gèrent.

Et dire que beaucoup pensait que l'on ne retrouverait pas les cours d'avant le krach 2000.

Et si, dans le futur, on multipliait le plus haut du CAC des années 2000 par trois ou quatre ?

Alors qui dit mieux qu'un CAC à 25 ou 30 000 d'ici 9 ans?

Il est urgent de commencer à réfléchir à l'après 2010.

Le changement d'économie (voire la rubrique « Comprendre l'économie ») du milieu des années 80 fut un réel succès.

La preuve, très peu de personnes s'en sont aperçues.

Comment se fera le changement économique des années 2010 ? Dans la douleur ou dans le calme ?

Il n'y a rien que dans le monde financier que de tels paradigmes existent.

Ce monde que les profanes croient technique et professionnel se révèle, dans bien des cas, un monde fait d'approximation, de comportements moutonniers, d'allégeance et le tout, sous l'encadrement et le contrôle d'entités étatiques ou « semi-étatiques ».

Et pourtant, pour les côtoyer, je sais que ces entités sont indéniablement compétentes !

Réflexion : Et si vous vous interdisiez d'investir via ce type d'investissement, serait-ce une bonne ou une mauvaise idée ?

Christian Piré  
Financièrement vôtre

Suivi de cet article : Moins d'un an après une crise boursière mondiale (subprime) confirma ce qui est écrit ci-dessus.

Aline Robert dans « La Tribune » du 3 février 2010 en page 26 :

*« Les fèves de cacao coûtent trop cher. Barry Callebaut, un des premiers chocolatiers suisses en est persuadé. « Des hedge funds interviennent sur le marché depuis six mois. Ils n'ont rien à faire là, et c'est le consommateur de chocolat qui en paie le prix. »*

Jean Peyrelevalde, dans « Le Figaro » du 14 novembre 2009 page 20 :

*« Le G20 de Pittsburgh fin septembre fut un succès, simplement de s'être tenu. Mais sur la régulation du capitalisme financier, son échec est déjà consommé. La prochaine crise mondiale est en route. On ne fait pas une politique à coup de réactions instantanées, émotionnelles et imposées par l'urgence des événements. Le système monétaire dématérialisé dans lequel vivent aujourd'hui les économies de la planète a moins de cent ans d'existence. La monnaie est un bien collectif, ciment du vivre-ensemble dans l'ordre économique. Or, elle porte la marque contradictoire de son origine. Sa création est le fait du système bancaire qui en a le monopole, en contrepartie exacte des crédits qu'il consent à l'économie. Le crédit bancaire crée de la monnaie. Celle-ci, bien public, naît d'une activité lucrative de prise de risques sur des emprunteurs privés. La banque, gardienne obligée de la monnaie qu'elle émet, n'exerce pas une activité marchande comme les autres mais est un vrai service public qui devrait être géré comme tel. On en est loin. Le système bancaire est le cœur du réacteur. Il doit être invulnérable. Le casino doit être extérieur à la banque. Les banques devenues universelles et attirées par l'appât du gain, se précipitèrent vers le risque de marché. Le pouvoir de lobbying des professions financières serait-il devenu si lourd que d'interdire une vraie réforme ? Si tel est le cas, l'avenir est sombre. »*

« La Croix » 6 octobre : *« L'Autorité des Marchés Financiers a appelé hier la Commission européenne à « élaborer rapidement un cadre réglementaire pour le marché des produits dérivés ». Le marché des produits dérivés, qui s'est développé de manière exponentielle depuis 2006 (année de mon article) avec très peu de contrôles, a été un des principaux facteurs aggravants de la crise financière. »*

Michel Rocard dans Le Monde du 28 septembre 2009 : *« Les produits dérivés ont provoqué le quadruplement des prix du pétrole entre 2002 et 2006 et le doublement des cours du blé, du maïs du soja. Cela a abouti aux émeutes de la faim en Afrique, qui ont fait plusieurs milliers de morts dans un douzaine de pays ».*

Jean Gatty (Président d'une SGP) et Louis Gautier, Conseiller maître à la Cour des comptes, dans « Le Monde » du 19 septembre page 24 : « Si les bourses de valeurs doivent être des lieux où les entreprises se financent, et non des tripots où l'on parie sur des titres à un an, un mois, une semaine, un jour, une heure... le mieux n'est pas de chercher un dispositif compliqué (auquel les spéculateurs trouveront toujours une parade car ils sont beaucoup plus intéressés à l'affaire que les autorités publiques), mais de faire en sorte que les spéculateurs n'aient plus aucun intérêt à faire de tels paris. Il suffit pour cela, d'imposer à 100 % leurs plus-values à court terme. Quant à ceux qui craindraient une sortie de capitaux, ils ont un moyen simple de l'éviter : équilibrer une force fiscale dissuasive (qui impose à 100 % les plus-values à moins d'un an) par une force fiscale attractive (qui exempte d'impôt toute plus-value boursière à 10 ans ou plus). » ; « Or la durée de détention moyenne d'un titre coté est devenue absurdement faible, partout dans le monde. Elle était de 10 ans dans les années 1940, aux Etats-Unis ; elle est tombée à 7 ans dans les années 1950, à 4 ans dans les années 1970, à 2 ans dans les années 1990, et à 6 mois ces derniers temps. Le seul précédent d'une durée de détention inférieure à un an est celui des actions américaines dans les années 1927-28-29... ; « Qui perdrait à l'imposition à 100 % des plus-values à moins d'un an ? D'abord les banques et leurs filiales de courtage, dont le chiffre d'affaires croît avec le volume de transactions. De même, les sociétés de gestion de portefeuilles, c'est-à-dire principalement, de nouveau, les banques dont les filiales sont les plus grosses sociétés de gestion de la place. Car leurs gérants font « tourner » les portefeuilles, en franchise d'impôts, au moins autant pour leur bénéfice et celui de leur banque que pour celui de leurs clients »

Juin 2009 : Monsieur Jean Montaldo dans son livre « Lettre ouverte aux bandits de la finance » : page 181 « *Que penser, dans ces conditions, du contenu de l'épais Rapport établi à Paris, par l'AMF, l'Autorité des Marchés Financiers, le 18 septembre 2007 (pour rappel dès janvier 2007 j'expliquais qu'il fallait sortir des marchés. Qui l'a écrit en France à cette époque) ? Un pavé de 90 pages ... qui, bien sûr sans le dire, prend le contre-pied des avertissements lancés par les experts de la Banque de France. Quatre-vingt-dix pages pour, en quelque sorte, nous chanter des balivernes mathématisées et encenser les hedge funds, ces grands consommateurs de produits titrisés qui ont échappé à tout contrôle, étant réfugiés dans les paradis fiscaux. A l'AMF, installé dans les anciens locaux du Club Med, des hedge funds on en veut et on en redemande, même pour les petits épargnants* ». Et la crise arriva et....

[http://www.amf-France.org/documents/general/7924\\_1.pdf](http://www.amf-France.org/documents/general/7924_1.pdf)

Roger DE WECK, éditorialiste dans « Les Echos du 7 mai 2008 » :

« *La gestion des risques par les banques, et par des agences de rating sous influence, a suggéré, notamment par le biais de modèles mathématiques, qu'il était possible de gérer raisonnablement des investissements inconsidérés. Les banques se dupèrent elles-mêmes et ont encouru des échecs à répétition.* »

Marc FIORENTINO, Président d'Euroland Finance, dans « La Tribune du 28 mars 2008 » :  
« *Les dirigeants de certaines banques ont tout simplement fait N'IMPORTE QUOI.* »

Bertille BAYART dans le « Figaro du 9 avril 2008 » :

« *Les pouvoirs publics doivent se tenir prêts à voler au secours de banques en difficulté en cas de besoin.* »

Pervenche Berès, Présidente de la Commission économique et monétaire de l'Assemblée de Strasbourg dans « La Tribune du 26 octobre 2006 » :

« *L'évaluation de ces fonds est très souvent très arbitraire et n'offre pas aux investisseurs une vue exacte de leurs positions et performances* ».

« *De façon indirecte, les banques sont leurs contreparties* »

« *Mettre fin à leur opacité alors même que leur accès aux marchés est sans limites* ».

Paul Fabra sur le marché en général dans « Les Echos » du 20 octobre 2006 :

*« Jamais des marchés boursiers apparemment sains n'auront été conditionnés par des opérations aussi artificielles. »*

Lu dans la revue « Gestions alternatives » de juin 2006 :

Monsieur Bruno Lataste, Directeur commercial et de la relation client chez Euro-VL :

*« Ces produits sont pour la plupart, gérés à l'étranger et bien souvent administrés depuis des places offshores.*

*Nous sommes chargés de récupérer les valeurs des fonds avec des problèmes de décalages horaires et ceux relatifs aux moyens de communication souvent rudimentaires. Nombre de nos correspondants ne disposent que d'un fax et d'un téléphone. On est loin des systèmes de transmission automatisés utilisés ailleurs »*

Adam Lerrick, professeur de Carnegie Mellon University :

*« La vérité est qu'on ne sait pas si les marchés financiers sont devenus plus dangereux ou plus vulnérables.*

*Alors que les émissions d'actions et d'obligations cotées se sont stabilisées dans le monde autour de 600 à 700 milliards de \$ par an, entre 2000 et aujourd'hui, les prêts syndiqués sont, eux, désormais émis à un rythme de 500 milliards de \$ par an.*

*Nous pouvons considérer qu'alors que nous nous remettons économiquement seulement de 2000, il y a déjà une valeur cinq fois supérieure à celle de 2000. Si cela continue, que va-t-elle devenir dans 2 ans ? Et dans 6 ans ? ».*

EDHEC :

*« 51 % des investisseurs institutionnels européens sont d'ores et déjà exposés aux stratégies alternatives, et ces dernières représentent en moyenne 7 % de leurs encours. Pourtant, les résultats de l'EDHEC European Alternative Diversification Practices Survey publiés en début d'année révèlent d'une part que ces institutionnels disposent d'une connaissance insuffisante des facteurs de risques auxquels ces actifs sont exposés et, d'autre part, quelles répondent à des politiques d'allocations inefficaces ».*

Petre Hollands, Directeur général du Bloomsbury Minerals Economics :

*« Les Echos du 10 octobre 2006 :*

*Cette composante « spéculative » pèse d'avantage que celle de la parité du billet vert et même du cycle de la demande.*